

COUPES D'ARBRES NON PERMISES

« Les actions doivent suivre maintenant » — Colette Éthier

Longueuil, 23 mars 2021 — La conseillère du district LeMoyne-de Jacques-Cartier, Colette Éthier, s'est dit enchantée de voir que son avis de proposition déposé le mois dernier a fait l'objet d'un avis favorable du Comité exécutif. Un avis de proposition qui visait à augmenter l'observance de la Politique de l'arbre ainsi que ses règlements, afin de freiner les coupes d'arbres abusives. Une inquiétude soulevée par plusieurs citoyens dans le cadre de projets de redéveloppement résidentiels dans les quartiers plus anciens de Longueuil, et ce dans les trois (3) arrondissements.

« Les changements climatiques et la crise sanitaire de la COVID-19 ont amené chez plusieurs de nos concitoyens une compréhension nouvelle de l'importance du couvert végétal dans nos quartiers. Les citoyens ont été nombreux à exprimer leurs inquiétudes face à la coupe d'arbres matures dans les projets de redéveloppement. Le maintien des arbres matures a un impact direct sur la qualité de vie dans nos quartiers et la santé de nos concitoyens, en plus de contribuer à limiter les gaz à effet de serre. Des éléments qui sont inscrits dans l'ADN du Plan stratégique de développement durable et la Politique de l'arbre de Longueuil qui découlent tous deux du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du Grand Montréal de la CMM. Après ça, c'est un enjeu de cohérence dans l'application de nos règlements que la Ville doit maintenir absolument », d'indiquer Colette Éthier.

Pour cette dernière, la Ville de Longueuil doit s'inspirer des meilleures pratiques en vigueur dans d'autres municipalités afin de protéger le couvert végétal, ainsi que les arbres matures en se dotant des outils nécessaires pour que la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme (DAU) établisse une surveillance stricte des mises en chantier, et ainsi éviter des coupes d'arbres qui ne sont pas permises.